

Charenton

magazine

N° 106 - Juin 2005



*Les centres de loisirs
ont fêté le printemps !*



*Budget 2005 : principaux
investissements*



*Accès aux transports
en commun pour
les handicapés*



LA VILLE
travaille pour vous

*Pour un meilleur
cadre de vie*

p.3 **Editorial**

Le mot du Maire

p.4 **Actualités**



Circulation/Stationnement : les Charentonnais consultés
Nouvelles technologies : le site internet accessible aux malvoyants / Les documents de la bibliothèque en ligne
Finances locales : les principaux investissements du budget 2005
Education : une classe de Charenton à la découverte de l'eau
Jeunesse : retour en images sur les activités du CMJ
Enfance : les centres de loisirs ont fêté le printemps !

p.13 **Arrêt sur images**

Cela s'est passé à Charenton

Dossier

p.14



Cadre de vie :
La ville travaille pour vous, pour un meilleur cadre de vie

p.18 **Démocratie locale**

Courrier des lecteurs : vous avez la parole

p.19 **Vie sociale**

Plan d'alerte canicule

p.21 **Vie économique**

Entreprises : Liberté 2, nouveau siège de Natexis Banques Populaires

p.22 **Culture**

Manifestations culturelles : La Fête du Solstice d'Été / Vos prochains rendez-vous

p.24 **Vie associative**

Les associations en action : les 15 ans du Comité de Jumelage Italie

p.25 **Sport**

La vie des clubs : La Saint-Charles en Nationale 2

p.26 **Tribune libre**

Expression des groupes politiques

p.27 **Bloc-notes**

Informations pratiques

AGENDA

Jeudi 9 juin • 19h à l'école Desnos
Réunion de quartier Bercy sur le PLU

Samedi 11 et dimanche 12 juin • 8h/18h, place Briand
Brocante du Lions Club

Jeudi 16 juin • 19h à l'école Briand
Réunion de quartier Centre sur le PLU

Samedi 18 juin • 8h30 à Bercy
65^{ème} anniversaire de l'appel du Général de Gaulle

Samedi 18 juin • 10 h/12h et 14h/18h
Portes ouvertes de l'Atelier Pierre Soulages

Samedi 18 et dimanche 19 juin
Portes ouvertes de la Maison des Artistes

Vendredi 24 juin • 16h30 à minuit
Fête du Solstice d'été

Dimanche 26 juin • 14h30 au T2R
Gala de danse de l'Académie de Danse
Au profit de la Ligue contre le cancer



Madame, Monsieur,
Chers Charentonnais,

Qu'il me soit permis ici de remercier chaleureusement celles et ceux d'entre vous qui ont pu participer, dans une ambiance constructive, à la réunion publique organisée sur le stationnement le 10 mai dernier.

Comme nous vous l'indiquons depuis plusieurs mois dans ce magazine et comme vous le constatez vous-même au quotidien, la question du stationnement est devenue trop cruciale pour rester sans réaction devant cet envahissement de voitures "ventouses", restreignant les possibilités de stationnement pour les Charentonnais et pénalisant l'activité de nos commerces.

Conséquence induite de la gestion du problème de la circulation à Paris, les communes riveraines sont tenues d'agir très rapidement sous peine d'asphyxie. A l'instar des villes voisines de Saint-Mandé ou de Vincennes, Charenton réfléchit depuis plusieurs mois à la modification de son plan de stationnement. Concilier les impératifs de bonne circulation, le soutien nécessaire au commerce de proximité, le souci de préserver les résidents, le respect des règles relatives aux livraisons, aux transports de fonds, aux places pour personnes handicapées, autant d'éléments à prendre en compte avant de lancer un nouveau plan de stationnement.

Cette concertation était indispensable et les différentes réunions auxquelles vous avez été nombreux à participer, ont confirmé que nos premières pistes de réflexion étaient conformes aux attentes des Charentonnais. Nous tiendrons également compte dans les choix qui seront faits, d'un certain nombre de vos suggestions qui auront permis d'enrichir mes premières orientations.

Quels que soient les sujets, j'attache beaucoup d'importance à la démocratie locale et au dialogue au travers de réunions thématiques ou de réunions de quartiers. Mais il y a d'autres occasions plus festives de réunir les habitants. Ces dernières semaines auront ainsi été riches d'événements : fête de la convivialité, fête du printemps, marché campagnard... D'autres rendez-vous sont prévus en juin comme la 1^{ère} Fête du solstice d'été et nous vous y attendons tout aussi nombreux.

Votre Maire,

Jean-Marie Brétilon
Conseiller Général du Val-de-Marne

Stationnement: les Charentonnais consultés

S'il est une question qui intéresse l'ensemble des Charentonnais, c'est bien celle du stationnement. Une nouvelle preuve de l'intérêt porté à ce sujet a été donnée lors de la réunion publique organisée le 10 mai dernier à l'Espace Toffoli.



"Nous nous rendons bien compte que si nous ne faisons rien, nous subirons une véritable asphyxie de véhicules", le ton est donné dans ces propos liminaires tenus par Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton, accompagné de nombreux élus dont

Les Charentonnais sont venus nombreux pour débattre avec les élus des difficultés de stationnement dans la ville.

Hervé Gicquel, 1^{er} Maire-adjoint, chargé des Finances, et Jean-Pierre Cron, Maire-adjoint chargé de l'environnement. Les Charentonnais sont sur la même longueur d'ondes. Il est vrai que les problèmes liés au stationnement sont connus de tous : voitures "ventouses" qui occupent sans limitation de temps un certain nombre de places, propriétaires de garages qui stationnent à l'extérieur, problèmes liés aux livraisons... sans compter un certain incivisme (voitures garées sur les passages piétons, en double ou en triple file).

Appuyée en cela par une très grande majorité de Charentonnais, la municipalité entend ne pas faire preuve de laxisme.

■ Les propositions de la municipalité

Devant cette situation, la Ville a engagé une réflexion depuis plusieurs mois pour modifier le plan de stationnement et, de ce fait, fluidifier la circulation.

Pour résumer, il est d'ores et déjà possible d'indiquer que le nombre de places payantes sera plus important qu'actuellement avec un système de trois zones :

une zone rouge (dite commerciale), située principalement sur les grands axes du centre-ville, qui devrait garantir une rotation plus fréquente des véhicules et favoriser ainsi l'accès aux commerces de proximité ;

une zone verte (dite résidentielle), au nord de la ville, avec un stationnement au coût moins élevé qu'en zone rouge ;

une zone bleue au sud de la ville, avec un stationnement gratuit possible par demi-journée et contrôlable au moyen d'un disque.

Pour leur part, les Charentonnais pourront disposer d'un système d'abonnement résidentiel dont les modalités restent encore à préciser. Il sera également tenu compte des besoins spécifiques d'un certain nombre d'activités professionnelles : médecins, artisans, réparateurs,...

"L'extension du stationnement payant impliquera une surveillance accrue de la police municipale" indique Jean-Marie Brétillon, bien décidé à réduire les encombrements dès le mois de novembre prochain.

Le Maire a également annoncé, qu'à plus long terme, la construction d'un parking en sous-sol, place Aristide Briand, est également envisagée.

Des mesures bien accueillies par les Charentonnais qui ont apporté durant cette réunion nombre d'idées qui seront intégrées dans le plan final que le Conseil municipal sera appelé à adopter. ■

Le site Internet accessible aux personnes malvoyantes

Dans la continuité de ses engagements pris dans le cadre de la charte signée avec le Collectif Inter associatif du Val de Marne des personnes handicapées, la Municipalité rend son site Internet accessible aux personnes malvoyantes ou non-voyantes.

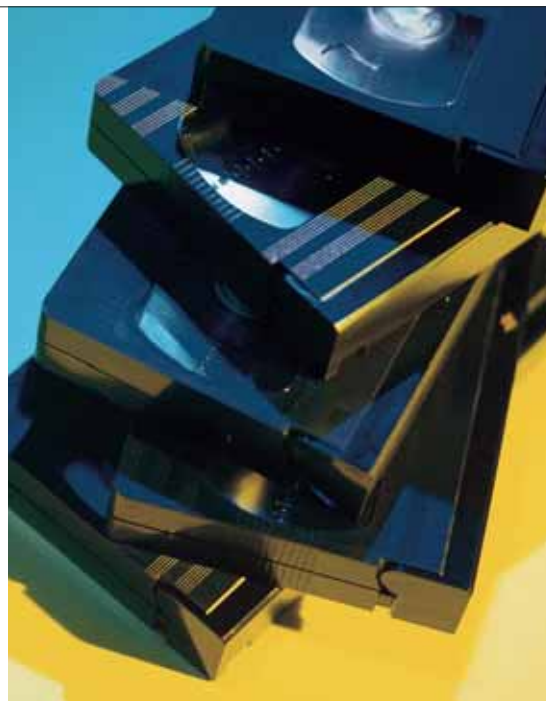


Si l'Internet est une source d'informations utilisée fréquemment par chacun, les personnes handicapées ont encore trop souvent des difficultés à y accéder. Parce que leur intégration à la vie de la commune est une priorité pour la Ville, une version spécifique pour les usagers souffrants de déficiences visuelles (**synthèse vocale et taille des caractères agrandie**) est désormais directement accessible grâce à un lien en première page du site ou à l'adresse suivante : <http://www.charentonlepont.fr/handicap/pages/index.htm>. ■

Les documents de la bibliothèque en ligne

Une nouvelle rubrique du site de la Ville permet désormais de consulter la liste des ouvrages des bibliothèques Jacques Soustelle et Paul d'Espinassous !

Il est dorénavant possible de connaître, à distance, la disponibilité d'un ouvrage (et de le consulter) parmi un fonds de 100.000 livres, 14 000 disques compacts, 6 000 DVD et vidéocassettes. La recherche peut se faire de façon globale sur les deux établissements ou se limiter à un seul. Elle s'effectue par auteur, par titre ou par sujet. De plus, la liste des ouvrages trouvés apporte une description détaillée des documents. Avant de vous déplacer, consultez le catalogue en ligne à l'adresse du site de la Ville : <http://www.charentonlepont.fr>, rubrique bibliothèque ! ■



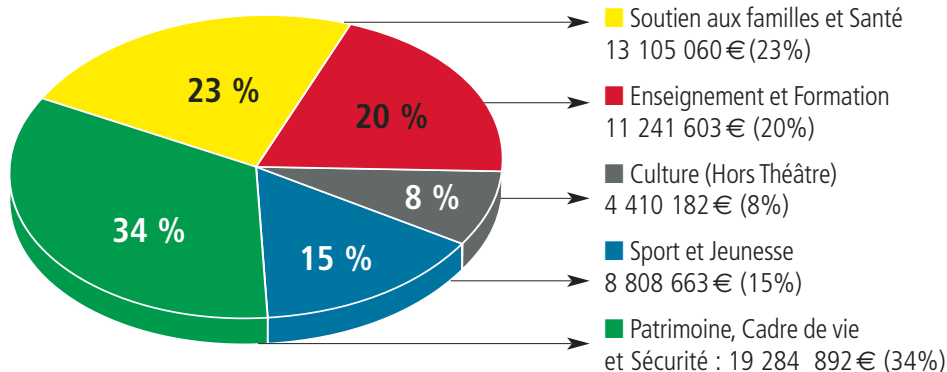
BUDGET 2005

Le budget primitif de la commune pour 2005 a été adopté par le Conseil municipal dès le mois de décembre dernier. Tout au long de l'année il garantit l'offre de services rendus aux Charentonnais. Il traduit la volonté municipale d'améliorer

le cadre de vie des Charentonnais dans tous les quartiers de la ville.

Cette année, le financement de l'investissement est assuré sans recours à l'emprunt. Les taux des impôts communaux n'ont pas été augmentés. L'indicateur "services rendus" permet de constater que la taxe d'habitation, acquittée par habitant, est nettement inférieure au coût des prestations municipales en direction de la population. De plus, le niveau de services rendus par Charentonnais (1421 €) est nettement supérieur à celui de la moyenne départementale (1249€).

Répartition des dépenses

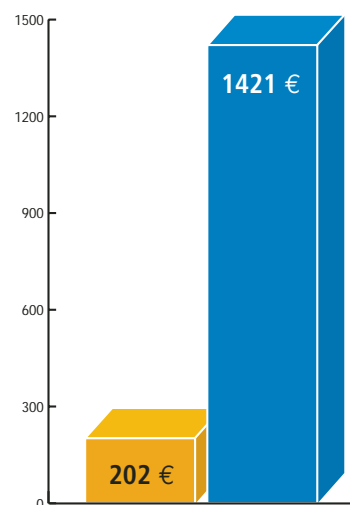


Fonctionnement et investissement _____

Les ratios

Ratios	Valeurs CA 2004	Valeurs BP 2004 Villes IDF entre 20 000 et 50 000 hab.*
Dépenses réelles de fonctionnement / Population totale	1 356,56 €	1 249 €
Produit des impositions directes / Population totale	724,28 €	571 €
Recettes réelles de fonctionnement / Population totale	1 515,71 €	1 383 €
Dépenses d'équipement brut / Population totale	458,40 €	379 €
Encours de la dette / Population totale	1 083,41 €	1 048 €
Dotations globales de fonctionnement / Population totale	392,70 €	NC**
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	58,41 %	55,10 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,78	NC
Dépenses réelles de fonct. et remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	0,96	0,97
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	30,24 %	27,40 %
Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	0,71	0,76

Services rendus en 2005 à la population



Recette de la taxe d'habitation divisée par le nombre d'hab. Services rendus par habitant en 2005

* Données fournies en novembre 2004 par la Direction générale des collectivités locales

** Du fait que les communes n'ont pas toutes pris en compte la réforme de la dotation globale de fonctionnement dans leur budget. NC : non communiqué

LES PRINCIPAUX investissements à Charenton



Environnement et vie des quartiers

Une grande partie du budget est consacrée aux dépenses d'équipement qui permettront de protéger et d'améliorer le cadre de vie des Charentonnais.

Espaces verts • 154 332 €

Dernière phase de la végétalisation du Talus Villa Bergerac (50 000 €)
Plantation d'arbres dans la ville (50 000 €)
Fleurissement de la ville (22 000 €)
Et aussi : rénovation des fontaines, plantations et fournitures de jardinières, place d'Astier.

Voirie • 684 000 €

Différentes interventions auront lieu sur les axes communaux, notamment la poursuite de l'aménagement de la rue de Conflans (125 000 €), le renforcement de la chaussée de la rue Necker (ex- rue de l'Entrepôt) pour 270 000 €, la reprise de la chaussée et du trottoir de la rue Fragonard (117 000 €).

Et aussi : la rénovation des tapis des rues d'Estienne d'Orves, Jeanne d'Arc, Jean Pigeon, la reprise de la chaussée de la rue de l'Abreuvoir, conjointement avec l'OPAC 94, la mise aux normes des arrêts de bus de la ligne 109 pour faciliter l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Eclairage public • 207 000 €



Animations
Forum des Associations

Rénovation de nombreux candélabres dans les quartiers, notamment le réseau d'éclairage de la rue de Conflans (de la rue Nocard à la rue Mouquet), celui de la rue de l'Abreuvoir, du Parc de Conflans, des rues d'Estienne d'Orves, Jeanne d'Arc, Pasteur, Verdun.

Enseignement Jeunesse

Rénovation et extension des locaux d'Aliaj (1^{ère} tranche : 254 595 €).
Aménagement des sous-sols de l'école Aristide Briand (938 994 €).
Entretien des établissements scolaires et jeunesse (164 676 €).

Social Petite enfance

Acquisition et aménagement des locaux des intervenants à domicile pour les

◀ Square Jules Noël



Salle de gym
à la résidence Jeanne d'Albret



La verrière à Bercy 2

personnes âgées, quai des Carrières (290 830 €).

Sécurité incendie de la Résidence Jeanne d'Albret (39 000 €).

Entretien des crèches municipales (102 117 €).

Sports Vie associative

Création d'un terrain de sports, rue Necker (538 200 €). Acquisition du mobilier de la Verrière de Bercy (50 000 €).
Etude pour la rénovation du gymnase Guérin (47 500 €). Entretien des équipements sportifs (137 837 €) et associatifs (6 600 €).

Soutien important aux associations qui contribuent au dynamisme de la commune (1 133 596 €). ■

Votre élu chargé des finances
herve.gicquel@charentonlepont.fr

EN BREF

▶ LA VIE DU COLLÈGE

L'Atelier Théâtre du collège La Cerisaie, animé par Nathalie Baron, professeur d'histoire - géographie, et Frédéric Michelot, metteur en scène, présente son spectacle de fin d'année :

"De la tragédie à l'impro"

Jeudi 9 juin à 18h30 au T2R.

1^{ère} partie : adaptation du mythe de "Thésée".

2^{ème} partie : match d'improvisation théâtrale.

Des rafraîchissements et gâteaux seront vendus au bar du T2R au profit du Foyer socio-éducatif du collège qui finance le fonctionnement de l'Atelier T2R, 107 rue de Paris



▶ LA VIE DU LYCÉE

Les classes de première année Bac pro ont visité Londres en avril dernier.

En juin, les élèves de 2^{ème} année passeront leurs examens et les 1^{ères} années effectueront leur stage en entreprise.

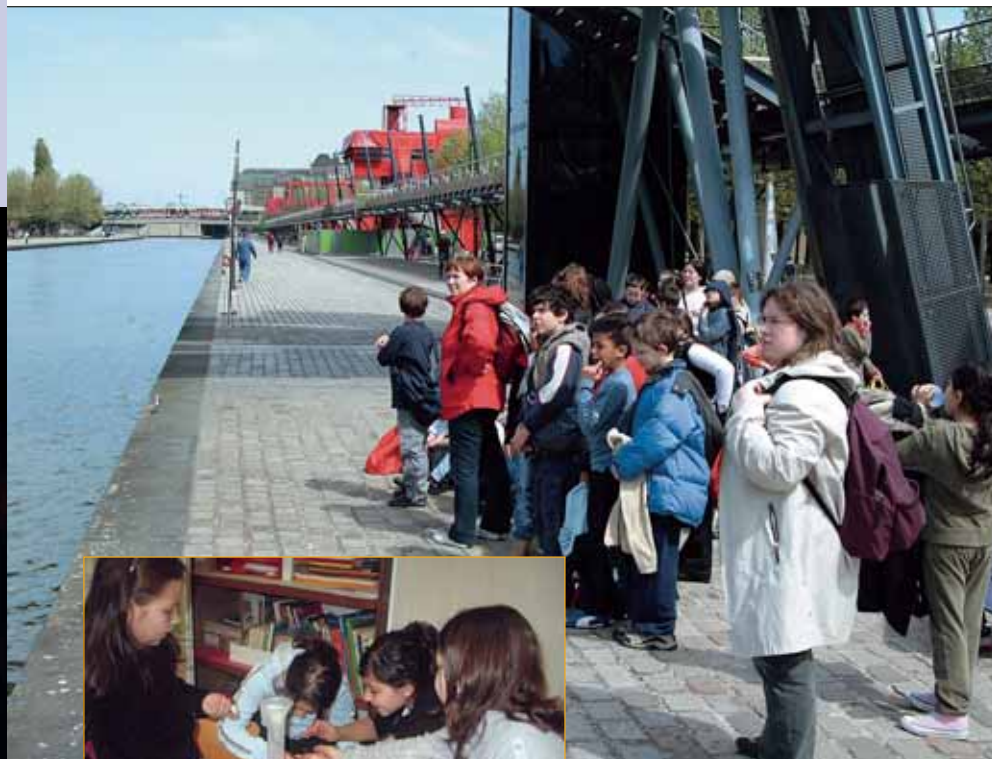
▶ FÊTE DU COLLÈGE LA CERISAIE

Vendredi 17 juin à 18h

Présentation des travaux réalisés par les classes et les ateliers du midi.

Une classe de Charenton à la découverte de l'eau

Cela fait près de six ans que Françoise d'Hooghe, Directrice de l'école Desnos, organise chaque année une semaine sur l'eau, grâce à des subventions de l'Agence de l'Eau Seine - Normandie, pour ses élèves de CM1 et ceux d'une autre classe.



"L'eau, indispensable à la vie", "l'eau à la ville, l'eau à la maison", "les eaux usées", "la vie dans l'eau", "le vocabulaire de l'eau"... tous ces thèmes et bien d'autres ont été abordés au cours de cette semaine, pour apporter aux enfants une meilleure connaissance de l'eau potable. ■

◀ Nathan Topor, Conseiller municipal et délégué titulaire du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, a été honoré par André Santini, Président du SEDIF, Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux et Christian Cambon, Vice-Président et Sénateur-Maire de Saint-Maurice, lors de l'exposition sur le Syncrodile à Saint-Maurice le 19 mars dernier.

Retour en images

sur les activités du CMJ



Nos jeunes conseillers municipaux ont mis en œuvre de nombreux projets d'activités dans les domaines du sport et de la culture, grâce à une détermination et à une volonté dont ils peuvent être fiers.

Les dernières journées glisses urbaines, pour s'essayer au roller ou au skate, ont été un succès pour cette deuxième année



consécutives. Le constat est clair : leurs idées sont bonnes, elles plaisent aux jeunes et à leur famille et les événements se pérennisent ! Quant aux projections de films de la nou-

velle cinémathèque du collège La Cerisaie, "la priorité était d'avoir un cinéma proche de chez soi, et d'essayer de comprendre le cinéma en faisant venir le maximum de professionnels" selon Alice Wagret, l'une des membres actives du conseil.

Elus depuis deux ans, les jeunes conseillers municipaux seront renouvelés en novembre prochain. "Une fois qu'on aura tout mis en place, on s'attaquera aux nouveaux projets et on épaulera les nouveaux membres !" ajoute Alice, accompagnée de Camille Mansiaux et des autres conseillers, bien déterminés à garder un œil sur leurs réalisations ! ■

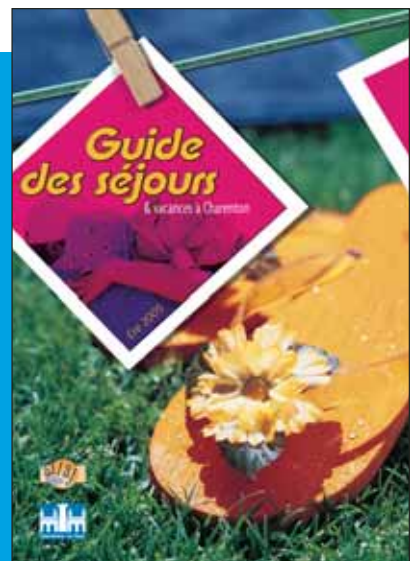
L'Aliaj vous informe

Séjours d'été 2005, il est encore temps de s'inscrire !

L'association propose 6 séjours à la mer, à la montagne et à l'étranger cet été pour les 11-14 ans et les 14-17 ans. Les petits effectifs, les nombreuses activités et la qualité de l'encadrement garantissent des

séjours adaptés à chacun. Vous pouvez encore vous inscrire dans la limite des places disponibles (une trentaine au moment de l'impression).
Renseignements et inscriptions
Tél : 01 45 18 32 64

Vivez la musique avec Aliaj ! Mardi 21 juin à 20h, sur l'île Martinet, rendez-vous "mixage" : les élèves des Ateliers Mix de DJ/DJIB animent une soirée DJ !





LA FÊTE DU PRINTEMPS

des Centres de loisirs, le 18 mai



- 1 - Valmy maternelle
- 2 - La Cerisaie
- 3 - Valmy primaire
- 4 - Champ des Alouettes
- 5 - Pasteur
- 6 - Fanfare de jeunes étudiants
- 7 - 4 Vents
- 8 - Aristide Briand
- 9 - Port aux Lions
- 10 - Conflans
- 11 - Animations de rue
- 12 - Chenille de Pasteur



Commémorations pour ne jamais oublier notre Histoire

Les Anciens Combattants de Charenton et de Saint-Maurice se sont retrouvés, en présence des élus et de nombreux Charentonnais le 24 avril et le 8 mai.



▲ Génocide arménien : 90 ans après...

A l'occasion de la commémoration du génocide arménien,

dont on a célébré le 90^e anniversaire le dimanche 24 avril, un hommage officiel a été rendu par la communauté arménienne, rue Paul Eluard, en présence du Maire, Jean-Marie Brétilon et de nombreux élus, au cours d'une cérémonie très émouvante. ■

▲ Souvenir de la Déportation

Dimanche 24 avril, la commémoration de la Déportation a ravivé des souvenirs très douloureux pour des anciens déportés, parmi lesquels, André Bigielman, déporté à Bergen Belsen. ■



▲ 8 mai 1945/2005

Ce dimanche 8 mai, Raymond Tisserand et Bernard Philippe, tous deux Anciens Combattants, ont été décorés de la Croix du Combattant, au Monument aux morts, par le Général Beaudonnet. ■

▲ 60^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

60 ans après, la communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice a souhaité témoigner sa reconnaissance aux Anciens Combattants de la Guerre 1939/1945, à tous ces hommes et ces femmes qui ont fait leur devoir, en s'engageant pour relever leur pays,

lui assurant sa place et son avenir dans le monde. Parmi eux notamment, Elie Gambier, Maire-Adjoint de Charenton chargé des actions commémoratives. A l'occasion du banquet qui leur était offert à l'Espace Toffoli, Jean-Marie Brétilon et Christian Cambon leur ont remis une médaille commémorative "8 mai 1945/2005". ■



Charenton à l'heure de l'Europe

Dans le cadre du programme pédagogique européen "Comenius", un arbre "Pour la paix et l'amitié européenne" a été planté le lundi 9 mai dernier au collège La Cerisaie.

La Cerisaie fait partie des huit établissements européens qui participent à ce projet avec cinq autres pays partenaires : la Pologne, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas et la Norvège. L'objectif : sensibiliser à l'interculturel dans le cadre scolaire européen. "Le programme Comenius participe à une meilleure compréhension et connaissance des autres. Il permet aux jeunes Charentonnais de mieux envisager leur avenir dans le contexte européen" a souligné le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon, lors de la plantation de cet arbre de l'amitié. La coordinatrice du programme Comenius à Charenton, Mme Nguyen, le personnel enseignant et la Principale du Collège, Mme Darracq, les élèves de 5^{ème} présents et les Comités de jumelage de la Ville ont été félicités pour cette "opération forte en symbole" par Jean-Marie Brétilon ainsi que par Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice et Président de la Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice.

Le projet s'achevant en juin, les professeurs coordinateurs des six pays se sont réunis à Charenton du 14 au 20 mai, afin de faire un bilan des trois années passées. Ils ont visité avec grand intérêt les écoles Pasteur et Conflans, dont les directeurs, ravis, projettent de tisser davantage de liens via l'Internet ! Jean-Marie Brétilon les a ensuite reçus à l'Hôtel de Ville jeudi 19 mai dernier. ■



Concert des jeunes talents Conservatoire André Navarra

Salle comble le 16 avril dernier au T2R ! Quelque soit le niveau des musiciens, chacun trouve sa place et joue avec émotion lors de ce remarquable concert.

Mention spéciale pour les élèves de la classe de luth et leur professeur, qui ont montré toutes les ressources d'un instrument original, dont l'enseignement, rare en Ile-de-France, est dispensé aussi bien aux enfants qu'aux adultes. ■



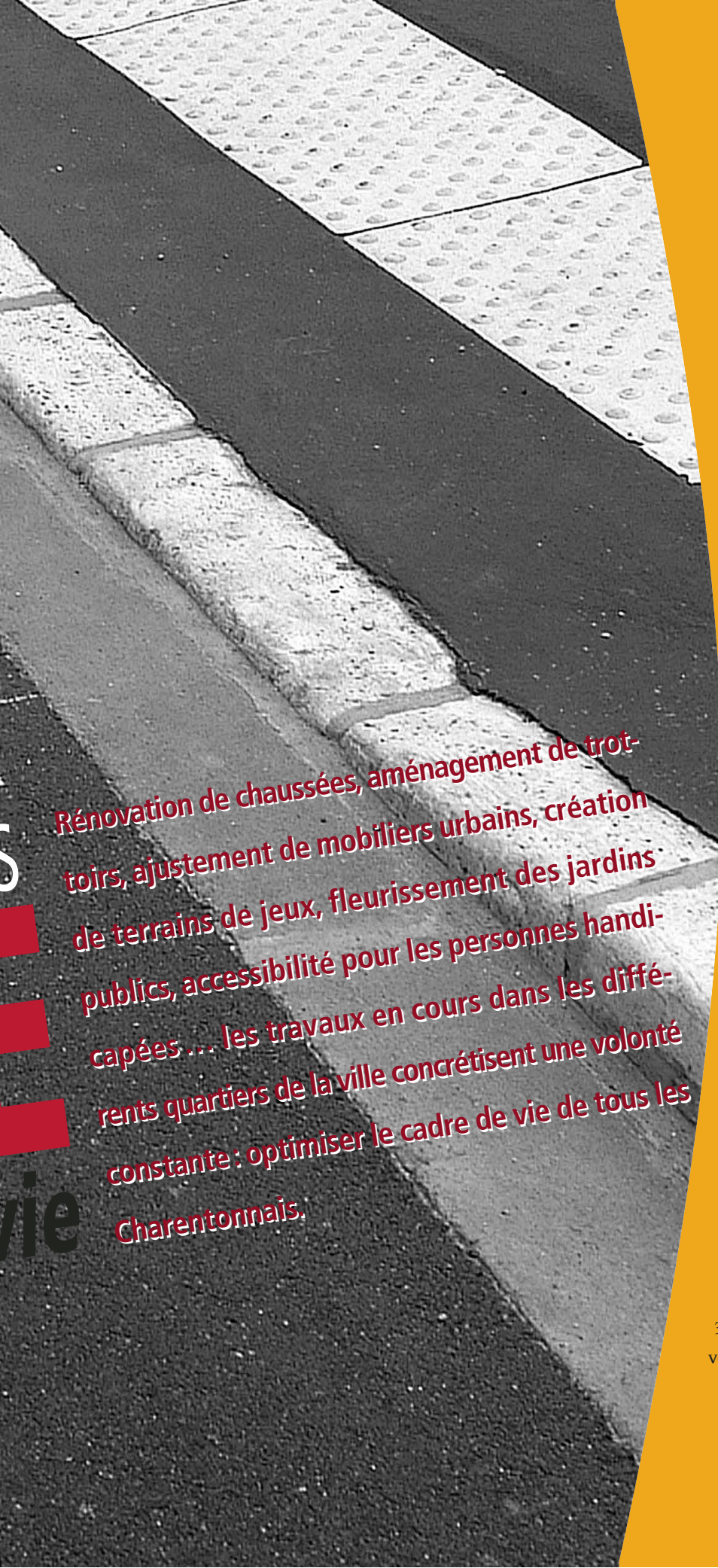
▲ Des passages podotactiles jalonnent la ville pour faciliter la vie des personnes handicapées.



travaille pour vous

L VILLE

pour un meilleur cadre de vie



Rénovation de chaussées, aménagement de trottoirs, ajustement de mobiliers urbains, création de terrains de jeux, fleurissement des jardins publics, accessibilité pour les personnes handicapées... les travaux en cours dans les différents quartiers de la ville concrétisent une volonté constante : optimiser le cadre de vie de tous les Charentonnais.

Si les travaux de rénovation ou d'aménagement se réalisent toute l'année, les plus importants d'entre eux occupent la période estivale. Aujourd'hui, les principaux travaux qui viennent de s'achever concernent le quai des Carrières, suite à la construction de 75 logements par l'OPAC du Val-de-Marne, la rue de l'Abreuvoir, le quartier Bobillot, la rue de la Cerisaie et la rue Jeanne d'Arc.

■ **D'importants travaux dans tous les quartiers**

Les deux plus grosses opérations auront lieu dès la mi-juin, rue de Conflans et rue Necker. La rue de Conflans verra la rénovation complète de la chaussée, à partir de la rue Nocard et jusqu'à la rue Camille Mouquet (rénovation du réseau d'assainissement, reprise des branchements particuliers, reprise des trottoirs et revêtement de chaussée pour un coût de 345 000 €).

Rue Necker, suite à l'installation de Natexis Banques Populaires, la voirie sera complètement renouvelée (rénovation de l'assainissement, agrandissement des trottoirs, plantation d'arbres - Coût de l'opération : 365 000 €) et deux terrains de sport verront le jour courant septembre.

Le point SUR LES TRAVAUX

▼ Quartier Bercy

Des terrains de sport sont réalisés rue Necker pour la rentrée des sportifs du quartier de Bercy, libérant ainsi les activités du jardin du Cardinal Richelieu. Cet espace de 1850 m² bénéficiera de terrains multi-sports agrémentés d'espaces verts et de bancs.



Quartier Bobillot ►

Suite à l'installation de grilles à l'entrée des immeubles et à la rénovation complète des trottoirs, ont été créées des fosses d'arbres en vue d'une plantation en octobre, période plus appropriée.

▼ Parkings pour deux roues

Ces emplacements adaptés aux 2 roues se multiplient dans tous les quartiers de la ville.





◀ Ilot du Pont

Afin de créer une véritable entrée de ville, la Municipalité souhaite la rénovation du Pont de Charenton qu'il devient urgent de restaurer. Le plus ancien pont de Charenton dont la dernière reconstruction date de 1973-1974 subit l'intensification de la circulation routière. Depuis plusieurs années, le Maire, Jean-Marie Brétilon et Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort multiplie les interventions auprès de l'Etat sur ce sujet.



▲ Quai des Carrières

La rénovation de ce quartier, le plus ancien de Charenton, est en cours depuis plusieurs mois. Elle se concrétise aujourd'hui avec la livraison d'un ensemble immobilier de l'OPAC du Val-de-Marne, rue de l'Abreuvoir et quai des Carrières : 75 logements sociaux, du deux au cinq pièces, avec un jardin intérieur et un parking extérieur d'une vingtaine de places. Ils seront inaugurés le 28 juin prochain. Ce programme d'aménagement urbain redonne un visage agréable à cette partie de Charenton.

Nous vous rappelons que seuls les courriers comportant les coordonnées de leurs auteurs sont pris en compte et publiés. Il ne nous est pas possible de répondre à des interlocuteurs anonymes, bien qu'ils émettent des suggestions pertinentes.

Navette municipale

Je regrette l'arrêt de la navette l'après-midi. Pourquoi cette décision et comment les personnes âgées vont-elles pouvoir se déplacer maintenant ?

Madame,

La Municipalité a mis en place ces nouveaux horaires pour les adapter aux besoins de l'ensemble des Charentonnais. La navette municipale gratuite se trouve

en concurrence avec les nombreuses lignes de bus et de métro qui desservent Charenton. Depuis plusieurs mois, nous avons constaté qu'elle subissait une forte baisse de fréquentation et était davantage utilisée le matin, principalement par les personnes âgées. Nous avons donc redéfini ses plages horaires et son parcours afin d'assurer à l'ensemble des Charentonnais un service plus rapide, avec un nouveau parcours plus court et des rotations plus fréquentes et régulières.

Concernant les déplacements particuliers des personnes âgées, il existe un service municipal spécifique, le "Bus Services" assuré par le Service Retraités.

Disponible du lundi au vendredi, le "Bus Services" assure les déplacements des personnes âgées, toute la journée, de porte à porte. A votre demande, il peut vous conduire à la banque, chez le médecin, au marché ; vous pouvez également l'utiliser pour vos démarches administratives en mairie, à la Poste ou à la Sécurité sociale, pour faire vos courses ou pour vos activités de loisirs...

Ce service gratuit est financé par le Centre Communal d'Action Sociale, n'hésitez pas à l'utiliser en contactant le Service Retraités au 01 45 18 36 32. ■

Foire du Trône : ça suffit!

Monsieur le Maire,

Vous nous avez fait part, dans le Charenton Magazine du mois de mai, des mesures de sécurité que vous avez mises en place cette année lors de la Foire du Trône. C'est bien, en effet, d'essayer de faire face aux nombreuses nuisances provoquées par cette foire. Néanmoins, les riverains ont été confrontés aux mêmes problèmes et notamment à celui de la délinquance...

Monsieur,

En tant que Maire de Charenton et Président du Comité Intercommunal de Défense du Bois de Vincennes, j'ai tenu, en effet, à ce que les mesures de sécurité qui m'avaient été accordées l'an dernier déjà par le Préfet du Val-de-Marne soient reconduites. Néanmoins, je sais que des incidents sont survenus cette année encore et je déplore toujours ces nuisances intolérables jusqu'à ce qu'on arrive à les éradiquer. Si

l'accroissement des forces mobiles en charge du contrôle du stationnement, ainsi que les patrouilles continues des services de police départementaux, ont permis d'obtenir des résultats significatifs, cela reste insuffisant, tout particulièrement en terme de délinquance (je sais que les plaintes de vols à la tire et de cambriolages ont été nombreuses).

Ceci étant, les forains se sont plaints de la chute de fréquentation de la Foire du Trône. Force est de constater que cela n'a qu'un très faible impact sur les nuisances que subissent les Charentonnais. Soyez assurés que je maintiendrai sans relâche mes demandes auprès de la Mairie de Paris, notamment dans le but de rendre au Bois de Vincennes sa vocation originelle, celle d'être le poumon vert de l'Est parisien, dédié à la promenade et à la quiétude. ■

Repas dansant au Chalet du Lac



Du muguet et beaucoup de bonheur à la RPA



Chacun a été ravi de recevoir son brin de muguet (c'était une surprise !) offert par Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, Conseiller général du Val-de-Marne, le 29 avril dernier, des mains de Marie-Claude Desplanches, Maire-Adjoint chargée de la Résidence Jeanne d'Albret et du Logement social. ■



Plan d'alerte canicule

A la suite des événements d'août 2003, le Ministère de la Santé a demandé aux Maires de mettre en place un dispositif pour recenser les personnes âgées et handicapées qui ont besoin d'aide.



Le Maire de Charenton invite donc les personnes intéressées(*) résidant à leur domicile à s'inscrire ou à se réinscrire sur une liste confidentielle gérée par le Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale. Une fois recensées et en cas de déclenchement de l'alerte (forte chaleur), les personnes seront systématiquement contactées afin de s'assurer de leur bien être.

Vous trouverez dans votre boîte aux lettres ou dans tous les lieux publics le questionnaire à compléter et à retourner au Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale du Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - 94220 Charenton-le-Pont. ■

(*) Personnes retraitées de plus de 65 ans, personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et personnes handicapées.

Constitution européenne : les résultats **du référendum**

A Charenton-le-Pont

INSCRITS	ABSTENTIONS	VOTANTS	BLANCS OU NULS	EXPRIMÉS	OUI	NON
17 212	5 232 (30,40%)	11 980 (69,60%)	207 (1,73%)	11 773 (98,27%)	7 259 (61,66%)	4 514 (38,34%)

Résultats nationaux

OUI: 45,13 % - NON: 54,87 %

Liberté 2, nouveau siège de Natexis Banques Populaires



La banque de financement poursuit son implantation à Charenton avec l'ouverture le 18 avril dernier, de son siège social, Liberté 2.

Avec un ensemble immobilier, situé entre l'avenue de la Liberté, la rue de l'Arcade, la rue Necker (ex-rue de l'Entrepôt) et les voies SNCF, Natexis Banques Populaires renforce sa présence à Charenton.

Réforme de la formation professionnelle

Dans le cadre de la communauté de communes de Charenton-le-Pont – Saint-Maurice, une rencontre-débat sur la question de l'intégration de la réforme de la formation professionnelle dans la stratégie de développement des entreprises s'est déroulée le 21 avril dernier à l'Espace Toffoli. ■

Etaient présents : Corinne Hénault de l'ARC; Valérie Fouillet de la DDTEFP; Jean-Marc Delzors d'AGEFOS PME; Isabel Mesquita, Directrice du Pôle Economie et Emploi et Patrick Ségalat, Vice-Président de la Communauté de Communes, chargé du Commerce.

■ 38 000 m² de bureaux et deux salles de sport

Créé par l'architecte Jean-Claude Di-Fiore, cet ensemble immobilier très étalé, ponctué de verdure, s'intègre parfaitement dans le tissu urbain local. L'immeuble constitue également un écran acoustique par rapport aux voies de chemin de fer.

Sa colonne vertébrale, une rue intérieure de 115 mètres de long, dessert tous les locaux communs de Liberté 2, notamment l'espace conférence composé de deux auditoriums, le restaurant d'entreprise de 1 000 places et la cafétéria.

Les étages supérieurs accueillent les espaces de travail et les locaux communs: 38000 m² de bureaux, répartis sur sept niveaux, entièrement équipés pour que l'environnement de travail soit très fonctionnel, confortable et convivial.

Un espace de 450 m² équipé de deux salles de sport est réservé aux collaborateurs qui souhaitent profiter de la pause déjeuner pour faire du sport! A l'extérieur, un terrain de sport, à usage mixte, pour les collaborateurs du groupe bancaire et les habitants du quartier de Bercy, est en cours d'aménagement. L'immeuble Liberté 2 sera inauguré en septembre prochain. ■



EN BREF

◆ NOUVELLES ENTREPRISES CD EASYSOFT

Développement et vente de logiciels, services informatiques, équipement informatique et photographique, services et développement en Internet, SIG, guide virtuel interactif, imagerie 3D et panoramique.

25, rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice
Tél: 01 43 75 27 85 / 06 63 72 26 98
E-Mail: info@cdeasysoft.com
www.cdeasysoft.com
www.cpcatalog.com

VENTE PROGRESS

Prospection, développement et conseil commercial

Sur Charenton-le-Pont :

Tél: 01 49 77 05 36
Fax: 01 49 77 09 36
E-Mail: sz.joel@wanadoo.fr
SIDNEY COIFFURE

Nouveau service à compter du 1^{er} juillet 2005 : coiffure à domicile
Tél: 01 43 76 52 00 / 06 71 04 33 41

◆ CARREFOUR DE L'EMPLOI

Les 5 et 6 octobre 2005 au Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne.

Pour réserver un stand ou faire paraître vos offres lors du forum, contacter Laurence Da Silva au 01 46 76 50 10.

◆ UN NOUVEAU SERVICE

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val de Marne a mis en place un service gratuit* d'information juridique par téléphone.

Recevez une réponse adéquate en composant le: n° Indigo (0,12 € TTC/min): 0 820 09 78 38

Simple d'utilisation, facile d'accès et ouvert à tous les inscrits au répertoire des Métiers, ce nouveau service permet d'obtenir très rapidement des informations fiscales, juridiques ou commerciales.
*coût de l'appel à votre charge

◆ FAITES-VOUS CONNAÎTRE

Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez apparaître dans le Charenton Magazine, contactez M^{me} Stremleir.
Tél: 01 46 76 50 03

◆ CONTACTS

Votre élu chargé de la Vie Economique
patrick.segalat@charentonlepont.fr



Solstice d'été

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le mot venant du latin et composé de "sol" soleil et "stare" s'arrêter.

Date du jour le plus long de l'année et de la nuit la plus courte dans l'hémisphère Nord les 21 ou 22 juin. On fêtait déjà, il y a plus de 2000 ans le solstice d'été, le passage du printemps à l'été, incarnation d'un cycle nouveau de la nature, symbole de la lumière, du soleil.

Suivant les époques, les calendriers, les cultures, les croyances, la date de cette fête a évolué. Ainsi, en France, chaque région, chaque ville possède une fête de l'été bien à elle, spécifique à son histoire et à sa culture locale. Aujourd'hui à Charenton et à Saint-Maurice, deux manifestations font référence aux mêmes symboles et à l'arrivée de l'été : la fête de la musique, le 21 juin et les feux de la Saint-Jean le vendredi le plus proche de la Saint-Jean Baptiste le 24 juin. Ce sont deux fêtes d'extérieur, qui donnent toutes les deux l'occasion de se rassembler, de se retrouver, de fraterniser. Se déroulant à une semaine l'une de l'autre, nous avons voulu les réunir sans pour autant les confondre pour que fêtant la lumière toutes deux, elles rayonnent d'autant plus. En fêtant à Charenton et à Saint-Maurice, la musique et la Saint-Jean à la même date, nous souhaitons réunir en une seule grande manifestation nos traditions. Rassembler ce qui est éparé, c'est également l'occasion pour chacun de réfléchir, de rechercher les origines de ces fêtes ancestrales qui sont pour nous autant de repères dans notre histoire et notre culture.

FÊTE DU SOLSTICE D'ÉTÉ

Demandez le programme

Vendredi 24 juin prochain, Charentonnais et Mauritiens déambuleront ensemble au rythme de musiques variées pour fêter l'arrivée de l'été autour de la fête de la musique et des feux de la Saint-Jean !



Fête de la Musique de 16h30 à 22h

A la sortie des écoles de Charenton

Musique irlandaise De 16h30 à 18h30

Allée Ronsard / rue de l'Archevêché :

"Moving Pints" : musique et danse

Parc de la Cerisaie :

"Up Ya Boya" : musique Rue de Valmy : "Spencil Hill" : musique et chant

Place Montgolfier à Saint-Maurice

Podium Jeunes

De 18h à 22h15 animé par Aliaj et le service jeunesse de Saint-Maurice

Pop, rock, blues, variétés françaises, hip-hop, rap.

Eglise Saint André à Saint-Maurice

Concert d'orgue de 19h30 à 20h30

Au fil de l'orgue par Marc Pinardel, organiste.

Espace Delacroix à Saint-Maurice

Concerts d'ensembles instrumentaux des conservatoires de Charenton et de Saint-Maurice de 19h à 20h15. 200 élèves musiciens se produiront avec les orchestres à cordes, à vents, les ensembles de guitares, harpes, violoncelles, saxophones, flûtes, clarinettes ; les classes de formation musicales et les chorales.

Feux de la Saint-Jean de 20h à minuit

Distribution gratuite de lampions dans tous les quartiers.

Défilés dans les quartiers: Rue de Chanzy

Avec l'ensemble folklorique de Puebla (Mexique). Départ du défilé à 21h.

Place de Valois

Musique féminine Deta Olympie (Pologne). Départ du défilé vers 21h20. Ralliement avec Saint-Maurice vers 21h30.

Place de l'Europe

Musique et Pom Pom girls de l'Université de Velingrad (Bulgarie).

Animations Place Aristide Briand

A partir de 20 h, avec l'Orchestre Jack Noël et les groupes folkloriques venus des quartiers de la ville.

- 22h40 : allumage du bûcher
- 22h55 : feu d'artifice
- 23h10 : bal populaire ■

RENSEIGNEMENTS

Tél: 01 46 76 67 01

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Maurice Chevit primé aux "Molière"

Maurice Chevit a obtenu pour la deuxième fois un Molière du meilleur second rôle masculin. Félicitations !



© BM Palazzon

On vient de lui décerner le Molière du Meilleur comédien dans un second rôle pour son interprétation dans "Brooklyn Boy", pièce de Donald Margulies, mise en scène par Michel Fagadau et jouée à la Comédie des Champs Elysées jusqu'au 12 juin. Maurice Chevit habite Charenton depuis 1963.

"Charenton Magazine" se devait de lui poser quelques questions !

Charenton Magazine : L'émotion est-elle la même que la première fois ?

Maurice Chevit : C'est le Molière bien sûr qui cause une grande émotion mais celle qui est d'un tout autre ordre, c'est l'ovation de la salle. C'est grand. Je ne suis pas tout à fait sûr d'avoir assimilé tout ça. Mais je ne veux plus voir les extraits à la télévision parce que ça me remet l'émotion à son comble et je ne veux pas me gargariser avec ça. C'est un cadeau et je ne l'ouvre pas deux fois.

C. M : Pour quelle raison avez-vous accepté de jouer dans cette pièce ?

Maurice Chevit : Pour commencer j'avais refusé parce que mon premier Molière était aussi une pièce sur le milieu juif New-Yorkais et je ne pensais pas que le public français s'y attacherait... je n'y croyais pas, et c'est le metteur en scène, Michel Fagadau et mon épouse, qui m'ont convaincu et je n'ai qu'à m'en féliciter !

C. M : Vous habitez Charenton depuis 1963. Vous avez donc vu évoluer sa vie culturelle, que pensez-vous du T2R et de sa programmation ?

Maurice Chevit : Le T2R est magnifique et fonctionnel théâtralement, ce qui n'est pas toujours fréquent dans les nouvelles salles, et je suis très heureux de voir que sa

programmation a été confiée à un homme de théâtre. Je connais Hervé Masquelier, nous nous sommes revus récemment et j'espère bien un jour faire quelque chose avec lui d'ailleurs! C'est avec plaisir que je jouerai au T2R.

C. M : Est-il vrai que vous allez participer aux "Bronzés 3" ?

Maurice Chevit : Il en est très fortement question. Tout le monde s'y emploie, mais pour le moment ils n'ont pas trouvé comment m'y intégrer. Dans les "Bronzés 2" je suis déjà le vieux monsieur alors dans le 3, où le scénario reste encore dans le monde actif, quel rôle vont-ils me donner?!

C. M : La vie à Charenton vous plaît toujours ?

Maurice Chevit : Je suis très heureux à Charenton, surtout que ma bien heureuse épouse accepte encore que je continue de vivre avec elle ! ■

Vos prochains rendez-vous

La peinture pour langage

Jusqu'au 18 juin
Isabelle Bonzom/Gérard Caudroy/Caroline Lejeune
Laurence Gossart/Noriko Tawara.
Espace Art et Liberté
3, place des Marseillais
Entrée libre du mercredi au samedi de 14h à 18h



Cours de percussions Pour enfants et adolescents en situation de handicap.

Le Conservatoire municipal André Navarra ouvre dès la rentrée prochaine ce cours qui s'inscrit dans une dynamique artistique adaptée à un public spécifique. L'apprentissage de rythmes africains et des Caraïbes autour d'un Djembé et de diverses percussions se fera oralement et pourra se décliner au cas par cas à travers d'autres supports adaptés. Réunion d'information lundi 27 juin à 18h30 au Conservatoire en présence du professeur, de Valérie

Fruaut-Bourcier, Maire-Adjoint chargée de la Vie culturelle, et de Noëlle Morel, Directrice du Conservatoire.
Rens : 01 46 76 68 00
3, place des Marseillais

Atelier portes ouvertes à la Maison des Artistes

Samedi 18 et dimanche 19 juin, de 14h à 19h.
9, place de la Coupole
Du 14 au 17 juin
Présentation au Restaurant Inter-Entreprises de plusieurs œuvres des artistes de la MDA. Centre C^{al} la Coupole.

Atelier d'Arts Plastiques P. Soulages



Journée portes ouvertes

Samedi 18 juin
De 10h à 12h et de 14h à 18h
87 bis, rue du Petit Château
Tél : 01 46 76 66 06
Espace Camille Claudel
9, place de la Coupole
Tél : 01 46 76 68 05

EN BREF

BRIDGE AMICAL

DE CHARENTON/SAINT-MAURICE

Quelque soit votre projet ou votre niveau, venez découvrir les joies du bridge dans des locaux entièrement rénovés au : Bridge Amical de Charenton / Saint-Maurice

4, rue de la Mairie

94 220 Charenton-le-Pont

Tel. et Fax : 01 43 53 28 48

E-mail : bacsm@tiscali.fr

Ecole de Bridge :

Cours pour débutants et joueurs expérimentés par moniteurs agréés par la FFB.

Renseignements auprès de Pierre Varenne

au 01 43 78 59 86 ou 06 60 58 59 86.

Pour contacter le Président du "Bridge Amical de Charenton - Saint-Maurice",

appelez au 01 43 96 58 83.

BROCANTE DU LIONS CLUB

La 11^e brocante du Lions Club International de Charenton-le-Pont se déroulera le samedi 11 et le dimanche 12 juin, de 8h à 18h, place Aristide Briand.

1 jour : 11€ le mètre linéaire. 2 jours : 20€ le mètre linéaire.

Inscrivez-vous auprès du Comité d'Organisation

Lions Club de Charenton

21, rue de Conflans

Tél: 01 49 77 09 21 / Fax: 01 43 68 57 09

STAGE DE L'ALEC

Stage Art Créatif

samedi 11 juin de 9h à 17h

Association Loisirs et Création

4, rue de la Mairie - Tél. 01 43 68 91 76

Permanence : le mardi de 17h à 21h

et le jeudi de 14h30 à 21h

SOUTIEN SCOLAIRE

L'Association des Familles de Charenton recherche des bénévoles pour son activité de soutien scolaire.

Cette activité consiste à accueillir des enfants des classes primaires de Charenton, et à les aider à faire leur travail du soir dans des locaux mis à disposition par l'association.

Les personnes intéressées peuvent se rendre au siège social de l'association au 16, rue Victor Hugo à Charenton les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h ou le mardi matin de 10h à 12h (sauf vacances scolaires), téléphoner au 01 48 93 09 55 (mêmes jours et heures de permanence), ou adresser un courrier.

L'actualité des comités de jumelage

Le Comité de jumelage Italie fête ses 15 ans !

Il y a près de 20 ans, un Charentonnais, Luigi Cardinali, mettait en relation la ville de Borgo Val di Taro et Charenton-le-Pont. De leurs nombreux échanges, qui ne cessent de se développer, est né le Comité de Jumelage Italie. Il fêtera ses 15 ans d'existence le lundi 13 juin à 19h30 à l'Espace Toffoli ! Lidia Mantovani, Présidente du Comité italien et le Maire, Jean-Marie Brétilon, recevront

à cette occasion Alessandro Levi Sandri, Consul Général d'Italie, Pier Luigi Ferrari, Vice-Président de la Province de Parme, ainsi que le Maire de Borgo Val di Taro, Salvatorangelo Oppo.

Pour y participer, contactez le Comité de jumelage Italie.

Renseignements

Lidia Mantovani: 01 48 93 36 35

ou M^{me} Carini: 01 43 65 51 33



Le Comité de jumelage Zichron - Yaacov

L'ambassadeur d'Israël en France, Son Excellence

Nissim Zvili, a donné une conférence, le 20 avril dernier à l'Espace Toffoli. Monique Brouquier, Présidente du Comité de Jumelage Zichron - Yaacov, ainsi que Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, accompagné de nombreux élus, étaient "très honorés de recevoir l'Ambassadeur à Charenton où vit une très importante communauté Israélite". Nissim Zvili a fait un exposé complet sur la société d'Israël et la complexité du problème du

Proche-Orient : une société partagée entre espoir et inquiétude suscités entre autres par le départ des colonies juives du territoire de Gaza. Sans langue de bois, il a exprimé avec beaucoup de sincérité toute l'attente de l'Etat d'Israël depuis les récents changements intervenus à la tête de l'Autorité palestinienne. Puis, il a répondu aux nombreuses questions d'un auditoire particulièrement attentif.

Le Comité de Jumelage Grande Bretagne

Du 5 au 8 mai dernier, quinze élèves charentonnais ont été accueillis par l'Atelier de Conversation française de Trowbridge ; une première depuis que le jumelage a été créé. "Nous avons apprécié l'accueil très chaleureux des familles, qui nous ont fait partager avec générosité leur culture et leur gastronomie", résume Guy. Dans l'attente d'un nouveau voyage l'an prochain, Charenton accueillera ses hôtes anglais le dernier week-end de juin, à l'occasion de la fête du solstice d'été!

Visite du Maire à Büren

Dans le cadre des échanges culturels avec notre ville jumelée, Jean-Marie Brétilon s'est rendu à Büren, du 5 au 7 mai dernier, en compagnie de Philippe Tournier, Président du Comité de jumelage. Ils ont été reçus très chaleureusement par le Maire de Büren, Wolfgang Runge. ■

La Saint-Charles en N2, une belle leçon de morale

Révélation: tout est parti d'une défaite contre Montivilliers en tout début de saison ! Preuve que la récente victoire de l'équipe masculine est le fruit d'un esprit d'équipe inébranlable.

Pour une ville de la taille de Charenton, le fait que l'équipe masculine de la Saint-Charles soit montée en Nationale 2 est un événement remarquable. Il faut d'autant plus être conscient que les joueurs de niveau Nationale 2

sont en général plus âgés et plus expérimentés que ceux de l'équipe de Charenton. «*On est arrivé à réduire le temps de la maturité de ces joueurs là !*» indique Gérard Schopfer, président du Club. Ceci n'est pas le fruit du hasard. Les jeunes sont attachés au Club. Ils ont progressé sous l'égide d'un coach qui a su les faire avancer au fur et à mesure de la saison.

■ **Aujourd'hui, les paris sont lancés !**

En Nationale 2, les coûts à la fois d'engagement auprès de la fédération et de déplacements sont beaucoup plus importants. La politique de formation du Club va rester la même. Il faut qu'ils restent forts, l'équipe municipale les soutient ! ■



Un solide esprit d'équipe a permis à la Saint-Charles d'accéder en Nationale 2.

EN BREF

► GALA DE L'ACADÉMIE DE DANSE DE CHARENTON

Dimanche 26 juin à 14h30, au profit de la Ligue contre le cancer



► FÊTE DE LA GRS

Samedi 11 juin de 9h à 18h
Complexe Nelson Paillou

► TOURNOI DE FOOTBALL ALIAJ

Samedi 11 juin de 9h à 18h
Stade Guérin

► ASSOCIATION DANSEREV

Spectacle samedi 18 juin à 20h30 T2R

► ASSOCIATION ENERGIE DANSE

Spectacle dimanche 19 juin A 11h et 16h15
T2R

► FÊTE DE L'ENVOL GYM

Dimanche 19 juin de 8h à 15h
Complexe Nelson Paillou

► SPECTACLE DE L'ATTITUDE CHARENTON DANSE

Dimanche 26 juin au complexe Nelson Paillou, à partir de 10h30 précises.

Les élèves, enfants et adultes, présenteront une chorégraphie traduisant le travail de l'année autour du thème de l'Espace, les planètes, les étoiles.

Entrée libre et gratuite, ouverte à tous.

Complexe Nelson Paillou
Avenue Jean Jaurès

Cette tribune libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.

Une drôle de conception de la libre expression

Notre opposition socialiste, vient de nous offrir une démonstration édifiante de sa conception de la "libre expression". Soit M. Bellaïche et le groupe "Réunir pour changer" manquent singulièrement d'information, soit ils travestissent volontairement la vérité.

L'objectivité d'une critique peut s'étayer sur des chiffres ce qui donne un caractère technique et indiscutable à la thèse que l'on veut soutenir.

Ce bulletin, dont une partie est consacrée au budget, cherche à expliquer et à faire comprendre comment sont répartis les produits et les dépenses, et c'est à vous, Charentonnais, d'en tirer vos conclusions.

Or, M. Bellaïche appuie ses arguments sur des chiffres qui sont faux.

Ce procédé de dénigrement prouve, d'une part une incapacité à proposer d'autres solutions, alternatives ou projets, d'autre part une mauvaise foi et un sens de la dissimulation qui seraient bien nocifs à la Ville s'il était en charge des responsabilités.

Ainsi, M. Bellaïche écrivait-il le mois dernier dans ces colonnes et je le cite, "quand une crèche coûte 100 à la collectivité, elle en rapporte 73" (à la Ville). En vérité, hors investissement, c'est-à-dire sans tenir compte du prix du terrain, ni même du coût de la construction d'une crèche, les frais de fonctionnement ramenés au berceau de crèche reviennent à près de 1 000 € par enfant et par mois. La participation des parents couvre 29% du total et leur contribution, calculée selon les revenus, s'élève entre 10 et 65%. La différence est réglée par l'impôt et les prélèvements sociaux. Cette démonstration du coût véritable des crèches ne nous empêche pas d'être fiers d'offrir autant de berceaux de qualité à nos petits Charentonnais et de poursuivre nos efforts dans le cadre du développement de la ville.

**Jean-Marie Brétilon
et les élus du groupe "Charenton-Demain"**



**Gilles-Maurice Bellaïche
entouré des élus du groupe "Réunir pour Changer"
(groupe d'opposition municipale de gauche)**

1/ Depuis le 7 octobre 2004, nos élus sont empêchés de siéger dans les commissions municipales permanentes du fait du refus du maire de nous laisser choisir les noms de nos représentants.

2/ Comme vous avez pu le constater dans les précédentes "tribunes libres" notre texte est illégalement lu et commenté avant sa parution par la majorité municipale !

L'UMP et l'UDF de Charenton appellent cela la démocratie!

Et en plus :

Le maire de Charenton fait condamner sa ville

Il est triste d'être obligé, afin d'obtenir une information décente, que les élus de l'opposition de gauche soient contraints de saisir le juge administratif.

C'est pourtant ce que nous avons dû faire en septembre 2001.

Le maire et sa majorité ont cru bon de s'affranchir du droit de l'opposition d'être informée du fond des dossiers présentés à la délibération du Conseil Municipal.

En effet, le 12 juillet 2001 le Maire de Charenton demandait au Conseil municipal de l'autoriser à déposer le permis de construire d'une future école, sans soumettre à la connaissance des élus du Conseil, ni le plan, ni le projet exact, il nous demandait de lui signer "un chèque en blanc" !

Les élus du groupe "Réunir pour Changer" souhaitèrent légitimement être informés sur le fond du dossier avant de se prononcer. Ils furent purement et simplement priés de voter la délibération en l'état.

Devant ce déni de démocratie, les élus du groupe "Réunir pour Changer" demandèrent au juge administratif de contraindre le maire de Charenton à ses obligations légales.

Ce n'est que le 3 février 2005, que le tribunal administratif de Melun se prononça. Il condamna la Ville de Charenton à verser 300 € au président du groupe des élus "Réunir pour Changer".

Les élus "Réunir pour Changer" ont décidé de verser cette somme à une association caritative de la ville.

Devait-on en arriver là ?

**Pour joindre vos élus
Groupe des élus "Réunir pour Changer"
Hôtel de Ville - 94225 Charenton-le-Pont cedex**

Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Mars 2005

BOUDJEMIA Alicia.

Avril 2005

CARON Ambre, BENARD Victoria, WELSCH-BILLIG Aubin, DE MELO, Enzo, LECLERC-CHALVET Clément, LOUSSAUT Ino, SIBY Sidi-Hamed, GENDRE Léo, NICOLAOU Iouli, MAXIMIN-TARTARE Juline, HEFAD Lahna, LEDERLÉ Océane, ZOUTAT Antoine, KONE Wassa, LASSAUGE Enzo, GENEY Pauline, TRAN Amaury, GUILLET Yanis, BILLAUT Anaïs, DEBETS Raphaël, MA Vicky, REMBOTTE Selma, VEST--AGLAOR Mathilde, BLAISE Sandra, SEVERIN Noah, ANDRIOLETTI Thomas, DOUCOURE Sékou, LEKFIF Schahid, ROCARD Etienne, SAADA Samuel, CLERY Alexandre, SABOURET Naoki, SALFATI Lhévana, HELLEMOT Alexandre.

Mai 2005

BONNET Julie, MAIGNAN Steven, DUFOUR Tiffen, HAENER Emilie, DESTOMBES Amandine, SEROUSSI Raphaël, EDUARDO-KIKUNGA Samuel, CALMON Tristan, GONZALES ESPINOZA Bastien, MERNIT Ayoub, BENHENICHE Sofian, MILOCHEVITCH Paul, SIAKA TCHEWO Marvin, LEGORJU Charles, BANDIAT Lucie.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

Avril 2005

BENAYM Linda et BEN HAIM Sylvain, CADIC Alice et MILOCHEVITCH Alexandre
EDON Marie-Laure et BOUDJENNAD Farid, BRUNEAU Katia et DURRIEU Eric, LAFFITTE Hélène et THOMAS Laurent, BOUYAHMED Dabha et BOUYAHMED Mohand.

Mai 2005

SIMONET Brigitte et VANDEPUY Claude, NAKAMURA Yumiko et CHAFFRAIX Sylvain, GIRARD Lucie et LAFLECHE Grégoire, OUKHERPELLAH Sofia et GARCIA Carl, ZACKA Sabine et CLÉOPHAX Cédric, MBAKOP Brigitte et EBE Ondo EVENOU Valérie et VERHAEGHE Jérôme, AUNEAU Marie-Christine et LENOIR Robert.

Décès

Avec nos sincères condoléances

Mars 2005

PASTOR Eléonore Epouse RUIZ.

Avril 2005

LEBAS Valérie Epouse KOZIAK, BEAUFORT Pascal, GRÉAUD Jacqueline Epouse CASAGNEAU, LAVIGNE Augustine Vve KIRSZBAUM, SAVARY Jeannette vve DROIN, TOULZE Jean, LE BERRIGAUD Guénola, DARROUSSAT Marie-Claude Vve BISIQU, TARDIF Yvette Vve CENCI, DAUSSIN Alexandre, BIRBRAER Joseph, GUINOT Renée Vve MINISLOU, BESSIN Pierre.

Mai 2005

LE CAM Jean, PLAGNE Marie Vve LASCoux, LELLOUCH Michelle Ep. ZYLBERSTAJN Dit ZILBERSTEIN, ROBISCHUNG Gustave, ZEWDU-MEKONNEN Tarekn.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en juin 1989 doivent venir se faire recenser de juin 2005 à septembre 2005. Ceux nés en juillet 1989 doivent venir se faire recenser de juillet 2005 à octobre 2005. Ceux nés en août 1989 doivent venir se faire recenser d'août 2005 à novembre 2005. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

S'adresser au Service Etat-Civil -16, rue de Sully. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Le samedi de 8h30 à 12h.

Attention : dernière permanence Etat Civil le 9 juillet 2005. Les permanences reprendront le 3 septembre 2005.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 7 juillet à 19h30, en Mairie (1^{er} étage).

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à la Mairie de Charenton, jeudi 16 juin à 19 heures.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition le 2^e mercredi du mois (mercredi 8 juin) et le 4^e samedi du mois (samedi 25 juin) avenue Jean Jaurès, face au marché couvert de 8h à 12h.

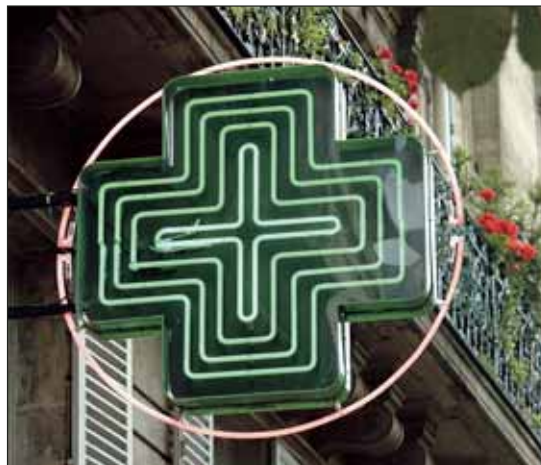
SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche de 8h à 24h. Appeler le 15.

Relaxation

Monique Sester propose en douze séances des techniques de relaxation tous les lundis à 19h, à l'Espace Claude Bessy, place des Marseillais.

Inscriptions au 01 49 77 64 84



Pharmacies de garde

- Dimanche 12 juin

Krief - 54, rue de Paris

Tél : 01 43 68 01 41

- Dimanche 19 juin

Le Mire - 21, avenue de Lattre de Tassigny

Tél : 01 43 68 06 61

- Dimanche 26 juin

Luteyn - 3, place des Marseillais

Tél : 01 43 75 14 68

- Dimanche 10 juillet

Bernhard - 68, bis rue de Paris

Tél : 01 43 68 00 38

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés

Tél : 01 48 52 31 17

Direction de l'Habitat social

Nouveaux horaires d'ouverture au public depuis le 1^{er} mars 2005:

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h.

Fermé le mardi toute la journée.



CHARENTON MAGAZINE

Hôtel de Ville

48, rue de Paris

94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon

Réalisation : Direction de la communication

Tél : 01 46 76 48 10

Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte

Rédaction : Guillemette Rouchès, Corinne Bellotte (sauf p.3 et 25)

Crédits photos : I. Stéfan - G. Rouchès - M. Moore

Mise en page : Delphine Navarro

Site Internet : <http://www.charentonlepont.fr>

Impression : Actis

VENDREDI 2005
24 JUIN

Fête du solstice d'été

Fête de la Musique

Feux de la Saint-Jean



Renseignements : 01 46 76 67 01
Avec l'Aliaj et le Service Jeunesse de Saint-Maurice



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE CHARENTON-LE-PONT-SAINT MAURICE

LE COMITÉ DES FÊTES
DE CHARENTON-LE-PONT